



MAGAZINE

INFORM'EXPRESS

Pages spéciales
de CFDT magazine

MENSUEL DE LA FÉDÉRATION CFDT PROTECTION SOCIALE TRAVAIL EMPLOI

N°479 Janvier 2022

**PACTE
DU POUVOIR
DE VIVRE :**

**90
propositions
pour enrichir
les débats
des présidentielles**





**Vivons
solidaires,
protégeons
chacun**

**Macif Solidarité
Coups Durs
est là pour
vous aider**

MACIF
SOLIDARITÉ
coups durs

Un service d'accompagnement à distance
offert aux sociétaires Macif, proposant un
soutien et des conseils lors de difficultés
financières ou familiales.

Pour contacter Macif Solidarité Coups Durs :

 **N°Cristal 09 69 32 84 19**

APPEL NON SURTAXE



Essentiel pour moi

Crédit photo : Kniel Synnatzschke / Westend61 / GraphicObsession

Le service **Solidarité Coups Durs** proposé par la Macif est mis en œuvre par **DOMPLUS**, SAS au capital de 786560 euros, RCS Grenoble 431693027, siège social : 3 rue Roland Garros 38320 Eybens. **Ce service est réservé aux sociétaires de la Macif, personnes physiques.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



ÉDITO

Le pacte du pouvoir de vivre : une force en mouvement

Début 2020, une crise sanitaire inédite mondiale a bouleversé nos existences. Elle a mis en exergue la fragilité de nos vies, mais aussi celles de nos systèmes de santé, souvent mis à mal ces dernières décennies par des mesures d'économie budgétaire. Dans nos champs professionnels, nous sommes bien placés pour savoir ce que signifie les restrictions de moyens, tant matériels qu'humains, contre lesquelles nous bataillons tous les jours avec parfois, quelques succès. Nous ne luttons pas pour le simple maintien des emplois, mais parce que nous savons que la réduction des moyens a des conséquences graves pour les travailleurs les plus précaires, les assurés le plus démunis et les allocataires les plus fragiles. Mais les effets de cette crise dépassent et de loin nos secteurs professionnels. Cette crise met mis en lumière les urgences sociales et amplifie les crises successives qui bousculent nos sociétés depuis plusieurs années : crises sociétale, économique, financière, bancaire, sociale et environnementale. Nous savons toutes et tous que le défi climatique, avec ses conséquences toujours plus concrètes sur la planète, fait craindre des bouleversements sans précédent. Nous savons toutes et tous que le creusement des inégalités menace la cohésion de notre pays. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous sommes entrés dans une ère d'incertitudes porteuses de doutes et de peurs pour notre avenir et celui des générations futures. Nombreux sont ceux qui ont l'impression que

**“
Il est possible
de sortir de la crise actuelle en
reconstruisant autrement notre
société, en redonnant à chacun
le pouvoir de vivre et d'agir
à toutes les
étapes de
notre vie.”**



HÉLÈNE IBÁÑEZ

nous avons collectivement perdu le contrôle. Nombreux sont ceux qui ne voient plus comment peser et agir comme citoyen sur le cours des événements. En tant qu'acteurs de terrain, engagés au quotidien dans la vie sociale, la CFDT a choisi de s'engager avec plus de 65 organisations pour relever le défi de répondre à ces enjeux et de proposer un chemin à notre pays. « Les alarmes retentissent », écrivaient les partenaires du Pacte du pouvoir de vivre le 5 mars 2019. Ce jour-là, les 19 organisations fondatrices décidaient de proposer un Pacte pour le pouvoir de vivre, pour sortir d'un modèle de société qui met en péril la vie sur la planète et entraîne de trop nombreuses injustices et inégalités. Moins de trois années plus tard, nous avons été rejoints par beaucoup d'autres. Ne nous y trompons pas. Même si les médias en parlent peu, il s'agit d'un réel mouvement de fond. Cette initiative irrigue tout le corps social de notre pays, non pas pour faire un buzz rapidement oublié mais pour convaincre au niveau citoyen en agissant sur le long terme. La qualité des organisations adhérentes et leur diversité montrent la force du Pacte. Il compte aujourd'hui plus de 60 membres, parmi les plus importants acteurs des solidarités envers les plus démunis, les migrants et les personnes vulnérables, de la protection de l'environnement, du monde étudiant, du monde du travail, de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et de la mutualité. Nous comptons près de 35 groupes locaux qui agissent dans toutes les régions de France. La décennie qui s'ouvre est décisive, car les dégâts seront pour certains irréversibles si nous ne changeons pas le cours des choses maintenant. Oui, il est possible de sortir de la crise actuelle en reconstruisant autrement notre société, en redonnant à chacun le pouvoir de vivre et d'agir à toutes les étapes de notre vie. Telle est la conviction de nos organisations unies pour le Pouvoir de Vivre. Comme la CFDT, les partenaires du Pacte ne seront ni neutres ni partisans. Ils vont agir ensemble pour que notre monde demain soit meilleur, plus solidaire et plus respectueux de la planète. Notre conviction est que la solution impose aujourd'hui d'allier l'écologie, la justice sociale et la démocratie et qu'il est possible d'améliorer la vie quotidienne des citoyens tout en préparant un nouveau modèle dans lequel chacun devient acteur de sa propre destinée et de celle du pays. Les partenaires du Pacte le disent haut et fort : pour réaliser cela, chacun est nécessaire, chacun est important. La mobilisation de toutes et tous est essentielle. Il est temps. ■

INFORM'EXPRESS, pages spéciales de CFDT Magazine • **Administration** : CFDT Presse - 4, bd. de la Villette - 75955 Paris Cedex 19 - Tél. : 0142038140 • **N° de CPPAP** : 1122 S 06265 • **ISSN** : 0395-5621 • **Fédération CFDT PSTE Protection sociale Travail Emploi** : 51, avenue Simon Bolivar- 75019 Paris - Tél. : 0156 41 51 50 • **Dépôt légal** : Décembre 2021 • **Directeur de la publication** : Frédéric SEVE • **Responsable de la rédaction** : Hélène Ibáñez • **Rédacteur en chef** : Frédéric GADREAU • **Maquette** : Fanny BONNAL • **Impression** : TORI, 11, Rue Dubrunfaut, 75012 PARIS • **Couverture** : Photo Unsplash





PHOTO DR

MUTUALITÉS DES ACCORDS DE BRANCHE DÉCEVANTS

Difficile de signer des accords de branche satisfaisants au sein du secteur mutualité. Si la CFDT a signé celui sur l'intéressement elle n'en a pas fait de même pour celui concernant le handicap. *Par Frédéric Gadreau.*

La mise en place d'un accord d'intéressement au niveau de la branche découle de l'application de la loi PACTE (pour la croissance et la transformation des entreprises) votée en avril 2019. « Les employeurs ne souhaitent pas mettre grand-chose dans cet accord, regrette Régis Jurdit secrétaire du secteur mutualité. Normalement un accord d'intéressement décline les objectifs principaux d'une entreprise en lien avec sa stratégie. Quand une branche ne veut pas prendre d'engagements dans un accord intéressement cela veut-il dire qu'elle ne connaît pas la stratégie et les objectifs

principaux des entreprises qui la composent ? C'est la question que nous sommes amenés à nous poser à l'issue de cette négociation. Les employeurs y sont allés à reculons. Nous avons dû faire face à un vide intellectuel sur leurs propositions. » La CFDT a néanmoins choisi de signer cet accord qui a le mérite d'exister et qui va permettre d'ouvrir des négociations surtout dans les petites et moyennes entreprises. D'autre part il contient des annexes qui pourront faciliter la mise en place d'accord d'intéressement. Elles évoquent aussi clairement la possibilité d'accompagner l'accord avec la mise en place d'un système d'épargne salariale. La CFDT a également signé l'accord sur l'agenda social « conforme à ce que nous avons arrêté en CPPNI » précise Régis Jurdit.

Pas d'accord handicap. Les négociations sur un projet d'accord handicap duraient depuis un certain temps. Pour autant et face au mutisme des employeurs, la CFDT a choisi de ne pas signer cet accord. « C'est une perte de temps, les employeurs se moquent de nous. Ils sont revenus à chaque étape de la négociation avec le même projet d'accord qui ne contenait rien d'autre que ce que dit la loi. Les employeurs n'ont repris aucune de nos demandes, notamment la formation des services RH au reporting et à l'information due aux signataires. Mais surtout il manque un engagement clair au niveau des objectifs attendus de la part des partenaires sociaux. Les employeurs sont déçus mais pourquoi signer un accord s'il ne contient rien de plus que ce qui est prévu dans la loi ? » ■

PÔLE EMPLOI

EFFETS D'ANNONCE :
100% BLABLA, 100% TRACAS ?

Chaque fois que des élections se profilent, les plans d'actions pleuvent sur Pôle emploi. C'est oublier un peu vite que l'accompagnement est le cœur de métier des conseillers et conseillères emploi. *Par Bernie Billey.*

Oublier aussi que les conseillers et conseillères en gestion des droits s'efforcent d'appliquer les règles de la manière la plus juste possible. Et que le rôle de Pôle emploi, comme de tous les opérateurs de placement, n'est pas de créer des emplois mais de faciliter le retour à l'emploi.

Un flot ininterrompu desservant le sens au travail. Contrat engagement jeunes, plan demandeur d'emploi longue durée, Pack de remobilisation, projet de recrutement personnalisé, projet zéro papier en agence, mise en place du conseiller référent indemnisation, évolution du système informatique 4 fois par an, Journal de la recherche d'emploi, Intelligence Emploi, « *Nouveau suivi* », Sphère emploi, rapprochement Pôle emploi et Cap Emploi, « *Equip'emploi* », Parcours Santé, Gestion des contacts via Messages, ... C'est quoi cette liste à la Prévert, direz vous peut être en la lisant ? C'est tout simplement un exemple trimestriel du flot ininterrompu de projets et plans d'actions provenant du gouvernement, de la direction générale et des directions régionales. Ils déferlent sur les salarié(e)s et les managers. Comme tout est prioritaire, plus rien ne l'est ! Perte de sens au travail et arrachage de cheveux garantis !

Du travail pour tout le monde ? Près de 6 millions de demandeurs d'emploi (et beaucoup plus de personnes à la recherche d'un emploi) et 150 000 offres non pourvues, une soustraction simple à faire, non ? On comprend mieux la tentation pour les politiques de tous bords de gonfler le nombre d'offres non pourvues et d'encherir d'autant plus fort sur ce chiffre lorsque les élections sont proches. Il ne faut pas oublier la multiplication des contrats courts ni que le malus sur ceux-ci n'interviendra qu'en septembre 2022. Ni oublier les



PHOTO SHUTTERSTOCK/RICOCHET64

temps partiels subis, la plupart du temps par des femmes, comme dans la grande distribution. Sur les secteurs en tension, regardons les salaires et les conditions de travail : il y a des offres qui ne sont pas attractives. Pourquoi ? Non seulement elles proposent des emplois mal rémunérés mais cela va de pair avec des conditions de travail qui limitent gravement le pouvoir de vivre. L'exemple de l'hôtellerie restauration est tellement flagrant que ce secteur vient d'entrer en négociation après des années de déni.

Laissez-nous travailler ! C'est le cri du cœur des conseillères et conseillers. Certes la tentation est grande pour le gouvernement de faire dégringoler des plans d'actions pour résoudre le chômage. Mais leur rôle n'est-il pas de faire en sorte que la convention tripartite soit mise en œuvre ? Celle en cours réaffirme qu'il faut « *faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin* » ce qui a justifié, selon le directeur général, l'organisation en portefeuilles spécialisés en fonction du besoin d'accompagnement. Encore faut-il que le temps nécessaire pour l'accompagnement ne soit pas percuté par des tâches qui ont tout à voir avec des effets d'annonce (envoyer des SMS à tous les demandeurs sans distinction, cocher des cases, faire du reporting...etc.) et rien avec l'accompagnement. La CFDT, en CSEC et dans toutes les instances, revendique l'arrêt des plans inutiles, ce n'est pas cela qui résoudra le chômage !

La dure réalité des chiffres. 22000 conseillers et conseillères selon la Direction Générale des Ressources Humaines de l'établissement face à 5 871 200 demandeurs d'emploi inscrits dans les seules catégories A, B et C (chiffres sur pole-emploi.org)... 2 268 demandeurs par conseiller en moyenne... Qui peut personnaliser le service quand il est confronté à du traitement de masse ? Moins de la moitié de ces demandeurs d'emploi sont indemnisés par l'assurance chômage. Et ce sera encore moins avec la réforme injuste et contreproductive imposée unilatéralement par le gouvernement ! Pour les indemniser, moins de 5000 conseillers et conseillères en gestion des droits.

Heureusement, au-delà des annonces, il y a la vraie vie... C'est uniquement en cas d'absence totale de recherche d'emploi que le service Contrôle de la recherche d'emploi (CRE) peut demander la radiation d'une personne inscrite. C'est rare et pas simple à démontrer. Ceux qui accusent les chômeurs de ne pas vouloir travailler ne savent pas de quoi ils parlent. Les conseillers expérimentés du CRE ont pour objectif la remobilisation : autrement dit tenter de redonner du courage et de l'inspiration à celles et ceux qui, confrontés au parcours du combattant que représente la recherche d'emploi, ont baissé les bras. Ils savent bien en effet, au CRE, que plus de contrôle, c'est moins d'accompagnement. Dans la vraie vie, il y a aussi beaucoup de conseiller(e)s et de managers qui montent de belles opérations méconnues avec des résultats probants. Pour tout cela, les militant(e)s CFDT montent au créneau chaque fois que possible pour réaffirmer qu'il faut négocier, sans tabou, l'organisation du travail, les effectifs, les conditions de travail et reconnaître le travail réalisé par les professionnel(le)s de Pôle emploi. Pour celles et ceux-là, ils veulent parvenir à moins de blabla, mais des résultats ! ■

SÉCURITÉ SOCIALE MOBILISATION POUR LES SALAIRES

La CFDT revendique une revalorisation des salaires du Régime général pour répondre aux problématiques de pouvoir d'achat et de « décrochage salarial ». Un appel intersyndical à la grève avait été déposé pour le 13 décembre.

Par Frédéric Gadreau.

La CFDT avait alerté à nouveau l'employeur sur la problématique de pouvoir d'achat des salariés du Régime général de Sécurité sociale le 7 septembre lors de la réunion RPN RSE. La loi de finance rectificative du 19 juillet a prévu la reconduction du dispositif PEPA (Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat) exonérée de l'impôt sur le revenu, des cotisations salariales et des contributions sociales dans la limite de 1 000 €, voir 2 000 € si l'entreprise a mis en place un accord d'intéressement ou compte moins de 50 salariés. Cette prime doit être versée entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mars 2022. Pour la CFDT il ne s'agissait que d'une première étape pour répondre aux problématiques de pouvoir d'achat et du « décrochage salarial » subit par les salariés du régime général. Une réunion intersyndicale s'est tenue le 19 octobre 2021 dans la

perspective d'organiser ensemble une mobilisation nationale des salariés de la Sécurité sociale le 13 décembre afin d'obtenir satisfaction sur l'augmentation de la valeur du point, seule mesure générale permettant de revaloriser les salaires de tout le personnel. « De mémoire que toutes les organisations syndicales portent la même journée d'action cela n'était jamais arrivé jusque-là, témoigne Guillaume Darnard, Secrétaire Secteur Sécurité Sociale. Nous avons rédigé un tract commun pour cet appel à la grève. » De son côté l'UCANS ne peut pas augmenter la valeur du point car l'indice est gelé depuis plusieurs années. L'Etat ne veut pas donner le signal que les agents de la Sécurité sociale seraient mieux considérés que ceux de la fonction publique d'Etat. « Nous nous sommes rendus compte qu'il existe un delta dans l'indice RMPP (Rémunération moyenne des personnes en place) entre la sécurité sociale et les agents de la fonction publique d'Etat. La Sécurité sociale est à 1,5 % alors que l'indice dans la fonction publique d'Etat fluctue entre 2,3 et 3,8 % selon les années. Ce décrochage ne donne pas de



Guillaume Darnard, Secrétaire Secteur Sécurité Sociale.

perspectives d'évolution de carrière aux agents de la Sécurité sociale. C'est ce que nous voulons démontrer à l'UCANS. L'Etat ne peut pas valoriser les agents de la Sécurité sociale et en même temps ne pas les récompenser alors qu'ils font toujours plus avec moins de moyens. Les agents vont finir par partir pour avoir des carrières plus attractives. » L'objectif de cette journée du 13 décembre était d'avoir un maximum de salariés en grève pour pouvoir peser dans les négociations. Une nouvelle réunion intersyndicale sera organisée au début de l'année 2022. ■

SEGRUR 2 UN NOUVEAU VOILET DU SEGRUR DE LA SANTÉ

Seules deux réunions de négociations auront été organisées avant d'établir un projet d'accord sur l'extension des accords du Ségur au volet sanitaire et médico-social des UGECAM. 18 emplois sont éligibles à cette revalorisation des salaires. Par Frédéric Gadreau.

Un courrier avait été envoyé par le ministre Olivier Véran au groupe UGECAM le 30 juillet pour la transposition de la revalorisation des salaires prévu dans le Ségur. Il s'agit d'une revalorisation des grilles de rémunération pour les personnels soignants ainsi que les professionnels du médico-techniques et de la rééducation. Le sanitaire et le médico-social sont concernés, c'est le métier qui définit l'éligibilité ou non. 16 emplois sont éligibles à cette revalorisation : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, orthophoniste, orthoptiste, masseur kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, diététicien, pédicure/podologue, infirmier, préparateur en pharmacie, manipulateur en radiologie, technicien d'exploration/de consultation, orthoprothésiste, technicien biomédical et cadre de santé. « Comme d'habitude quand il s'agit du

Ségur de la Santé tout est très cadré indique Florence Puget secrétaire nationale en charge de la Sécurité sociale. Les Pouvoirs Publics financent et donc conditionnent les bénéficiaires avec en plus cette fois-ci une condition de temporalité : l'objectif était d'avoir un accord signé et applicable au 1^{er} janvier 2022. Donc l'agrément devait être obtenu au plus tard au 31 décembre 2021. » Seules deux réunions de négociations se seront tenues avant la mise au point d'un projet d'accord. L'enveloppe disponible s'élève à 5 millions d'euros soit un montant moyen de revalorisation de 35 € nets mensuels par salarié. L'UCANSS a proposé dans un premier temps une logique de palier avec un montant pour tous les métiers de 31 € brut mensuel et un de 64 € brut mensuel pour les métiers considérés en tension par le groupe Ugecam (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, cadres de santé et orthophonistes). La CFDT est intervenue pour demander qu'il n'y ait pas de palier mais un montant unique de 35 € net pour tous les métiers éligibles. La CGT et FO étaient sur le même positionnement. L'UCANSS a souhaité rester sur sa

logique de palier différencié en s'appuyant sur les travaux de la Direction nationale du groupe UGECAM (DNGU) auprès de ses directeurs locaux ainsi que ceux menés notamment par la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires). La CFDT a réclamé l'intégration des aides-soignants dans la liste des métiers en tension. Proposition entendue par l'employeur. Au final plus de personnels soignants sont donc concernées par cette revalorisation mais avec des montants inférieurs sur les deux niveaux proposés. Soit une revalorisation de 49,50€ bruts mensuels (sur douze mois) pour les infirmiers, cadres de santé, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, les aides-soignants (plus de 5000 équivalents temps plein sont concernés). Les autres métiers éligibles étant eux revalorisés de 21 € bruts mensuels (sur douze mois). Au total ce sont plus de 6 000 équivalents temps plein qui bénéficieront de ces revalorisations. La fédération CFDT PSTE a signé cet accord le 26 novembre. ■

MISSIONS LOCALES

« ILS ONT FAIT LE CHOIX DE NE PAS FAVORISER LES JEUNES »



PHOTO DR

Le gouvernement a annoncé la mise en place du Contrat d'engagement jeunes. Ce nouveau dispositif ne satisfait toujours pas les Missions locales. *Par Frédéric Gadreau.*

Le Synami-CFDT n'a pas tardé à donner son avis, par le biais d'un tract diffusé le 3 novembre à ses adhérents, sur la mise en place du Contrat engagement jeunes par le gouvernement. « Pour nous le contrat engagement jeunes est une resucée des dispositifs qui existaient jusqu'à présent, indique Isabelle Klem SG du syndicat Synami-CFDT. Dans les Missions locales, au printemps 2022, nous ferons la même chose qu'avant, mais il faudra que les jeunes signent ce contrat pour être en mesure de prouver à l'Etat que le travail d'accompagnement sera fait. » La crise de la Covid 19 a révélé la précarité extrême des jeunes, ainsi le gouvernement a décidé de doubler le nombre de Garantie jeunes et passer de 100 000 à 200 000 suivis dans ce dispositif. Mais en septembre 2021 nous en étions à 160 000 jeunes engagés dans cette démarche et, sur les 2000 recrutements prévus dans les Missions locales, seuls 1500 auraient été réalisés. « Je ne crois pas à ce chiffre indique Isabelle Klem. Le métier de conseiller est en tension. Il y a autant de recrutements que de départs. Il y a eu avant nous des recrutements pour l'AIJ (Accompagnement intensif jeunes) par Pôle emploi, avec des conditions bien plus favorables à celles que nous pouvons offrir au sein des Missions locales. Notre accompagnement est glo-

bal et nécessite de savoir manier une plus large palette d'outils que ceux pour la technique de recherche d'un emploi et c'est moins bien payé. »

Des jeunes restent sur le carreau. « Le gouvernement annonce comme objectif d'ouvrir le Contrat d'engagement jeunes à 400 000 personnes, soit le doublement encore de ceux suivis en GJ par les Missions locales. Des étudiants, des jeunes précaires ubérisés, il n'en est plus question ! Le Contrat d'engagement jeune ne s'adresse qu'aux NEETs (ni en emploi, ni en étude, ni en formation). Ce contrat n'apporte rien de plus que la Garantie jeunes en termes de suivi « intensif ». Ce serait même plutôt l'inverse, puisque les périodes d'ateliers collectifs sont supprimées et que les entretiens ne seront obligatoires que tous les 15 jours, au lieu de toutes les semaines dans la GJ. S'ajoute à l'accompagnement du conseiller une application, pour renforcer ce suivi. Le gouvernement fait fi de la fracture numérique. Certains jeunes n'ont pas de smartphones, ou se le font voler, ou ne savent pas s'en servir comme outil. Cette application obligera le jeune à remplir un agenda. Nous trouvons cette façon de tracer leurs démarches très liberticides. De plus les organismes prescripteurs seront mis en concurrence. Les Missions locales avec le Pôle Emploi, mais aussi d'autres structures, pourront faire signer des Contrats d'engagement jeunes, avec un démarrage prévu au printemps 2022. Techniquement cela va être compliqué, parce que qui va coordonner ? Les jeunes, qui

étaient déjà la catégorie la plus pauvre, ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Nous réclamons un réel revenu minimal pour les 18 – 25 ans dont pourrait bénéficier 1,5 millions de jeunes. La France est un des rares pays européens où les jeunes adultes n'ont pas les mêmes droits que les adultes. Pourquoi soupçonner les jeunes de 18 à 25 ans de devenir des assistés si l'État leur accordait un minima social ? Tant que la contrepartie du suivi contractualisé sera financière et gérée par le conseiller ou la Mission locale, la relation entre le jeune et son conseiller sera biaisée. L'accompagnateur ne peut pas être en même temps le contrôleur qui peut sanctionner financièrement en fonction des manquements aux démarches. Ce rôle, dans lequel l'État a enfermé les conseillers, les met très mal à l'aise et il est mal vécu par nombre de collègues. Il serait préférable de mettre enfin en place un revenu minimal de droit commun, géré comme le RSA par les CAF, avec un accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation par les Missions locales ou Pôle emploi. Les problèmes rencontrés par les jeunes ne sont absolument pas réglés par ce gouvernement, la question a juste été évacuée. L'annonce faite le 12 juillet par le Président de la République, et sans doute futur candidat, devait être suivie de faits, mais ce « Contrat d'engagement jeune » sert juste à noyer le poisson en attendant les élections présidentielles. » ■



CAISSE DE PREVOYANCE DES AGENTS DE LA SECURITE SOCIALE ET ASSIMILES

Institution de prévoyance régie par le code
de la Sécurité Sociale



CAPSSA

Prestations servies :

Pension d'invalidité complémentaire

Capital-décès

*Rente de conjoint – de partenaire lié par un PACS
et de concubin*

Rente d'éducation

Fonds social :

secours exceptionnels aux bénéficiaires d'une pension complémentaire
d'invalidité en cours de service et aux ayants droit d'un assuré décédé
bénéficiaires de prestations en cours de service

CAPSSA – 2 ter boulevard Saint-Martin – 75010 PARIS
Site Internet : www.capssa.fr





PHOTO DR

DANS NOS COEURS HOMMAGE À MARYLINE TAUPE

Le 4 novembre 2021 la famille a fait part à la CFDT du décès de Maryline Taupe, assistante depuis 1994 au sein de la fédération PSTE. Dans les jours qui ont suivi vous avez été nombreux à faire parvenir des messages de condoléances. Vous en trouverez dans ces pages des extraits. Nos pensées accompagnent ses proches dans ce moment difficile.

Hélène Ibanez Secrétaire générale de la fédération PSTE. C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris ce matin le décès soudain de Maryline Taupe, assistante à la fédération, mais avant tout notre collègue et amie depuis plus de 25 ans. Elle était un pilier de notre fédération et chacune et chacun d'entre vous se souvient de sa gentillesse, son professionnalisme et sa disponibilité. Malgré sa grande discrétion, Maryline avait une place extrêmement importante parmi nous et sa disparition laisse un grand vide.

Françoise Larochelle (DGCCRF). C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la douloureuse nouvelle de la disparition de cette très chère Maryline. Je n'arrive toujours pas à réaliser cet état de fait et je n'ose même pas imaginer l'étendue de votre chagrin, vous qui la côtoyez au quotidien. Il y a des êtres comme ça qui vous marquent par leur gentillesse, leur joie de vivre, l'amour de leur prochain et c'est avec une très grande émotion que j'affirme que Maryline faisait partie de ces rares personnes que l'on croise dans une vie et qui laisse une empreinte indélébile dans nos cœurs et dans nos mémoires. Une grosse pensée

pour vous en ces temps difficiles et ces quelques mots pour vous apporter un peu de réconfort et mon soutien moral bien qu'étant à 8000 km de vous. Loin des yeux mais très près du cœur. Mes pensées vont également vers son compagnon et à ses enfants à qui je souhaite mes très sincères condoléances, beaucoup de courage pour surmonter cette douloureuse épreuve en leur disant qu'avec le temps le deuil se fait, mais on ne l'oubliera jamais. Je vous embrasse tous très fort. Amitiés sincères et cordiales.

Stéphane Devin pour le syndicat Emploi HDF. Le syndicat Emploi HDF présente ses sincères condoléances à la famille de Maryline et à ses proches. Nous garderons en mémoire son enthousiasme, son sourire et son professionnalisme. Nous perdons nous aussi un membre de notre famille CFDT.

Maryline Calestroupat. Personne ne s'attendait à une perte si soudaine. Maryline va nous manquer. C'est un honneur pour moi d'avoir pu rencontrer et connaître une si douce et belle personne. Elle restera toujours présente dans nos cœurs et nos esprits. Je vous souhaite beaucoup de force et de courage devant cette terrible épreuve et je vous

présente mes plus sincères condoléances.

Anne Sutra Protection sociale Midi-Pyrénées. C'est avec une profonde tristesse que les adhérents du Syndicat Protection Sociale Midi Pyrénées ont appris le décès de Maryline. Chaque personne de notre syndicat qui aura eu la chance de la rencontrer se souviendra de sa gentillesse, de son professionnalisme et de sa grande disponibilité. Maryline était une de ces personnes qui fait du bien aux autres, juste par sa personnalité et sa bonne humeur. Maryline était un rayon de soleil ! Puisse-t-elle aujourd'hui devenir cette étoile qui brillera dans le ciel et qui vous accompagnera, d'en haut, tout au long de ce douloureux chemin marqué par son absence... Nous sommes de tout cœur avec vous pour traverser cette douloureuse épreuve.

Martial Greenwood Blanchard. Je suis de tout cœur avec vous dans cette épreuve. Quand je pense à Maryline me viennent très rapidement à l'esprit les moments partagés, les fous rires que nous avons eu lors de mes années fédérales, sa gentillesse, sa disponibilité, sa force dans le travail, sa convivialité, nos échanges téléphoniques

UN SYNDICALISME D'ADHÉRENTS

parsemés de ses éclats de rire. Maryline est une belle personne, que je suis heureux d'avoir connu.

Laëtitia accueil CFDT Bolivar. Maryline, Ton départ si brutal me peine beaucoup, j'avais l'habitude de te voir chaque jour lorsque je faisais la navette, depuis ton sourire et ta bonne humeur me manque beaucoup, tes aloe vera se retrouvent bien seuls sans toi mais surtout ton « *bisou à demain Laëty* » me manque. Je te souhaite un doux repos Maryline, je t'envoie de gros bisous volants. Une pensée à ses enfants, son compagnon et sa famille.

Christian Darne INRS. Je vous présente mes sincères condoléances et mes pensées vous accompagnent dans cette épreuve. Même si cela n'est pas grand-chose dans ce moment difficile, je vous prie de trouver ici le témoignage de toute mon amitié.

Le SFASS. C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Maryline Jeudi matin. Les membres du Bureau ainsi que les adhérents anciens et nouveaux s'associent à votre peine. Maryline était un pilier de la fédération et du fait de notre proximité géographique nous avons souvent eu l'occasion de la rencontrer. Sa soudaine disparition n'effaceront pas son dynamisme, sa joie de vivre et son professionnalisme. Elle nous manquera, et nous gardons dans nos mémoires la douceur de son visage, sa chaleur humaine et son sourire. Nous pensons fortement à sa famille et ses proches amis.

Pierre-André HUBERT SIPSCA. C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Maryline. Maryline était toujours disponible et bienveillante lorsque nous avions besoin d'elle. Tous les membres du SIPSCA se joignent à moi pour vous apporter tout notre soutien dans ces moments difficiles.

Carole PICARD. C'est avec une grande tristesse que j'apprends le départ de Maryline. Dans ces moments difficiles puissent mes pensées vous accompagner. Je vous présente mes sincères condoléances.

Grégory Lenglet Protection sociale Pays de la Loire. C'est avec surprise et tristesse que nous avons appris le décès de Maryline. L'ensemble de ceux qui ont pu la connaître ont été marqué par sa

gentillesse. Toutes nos pensées sont dirigées vers la famille et sommes de tout cœur avec vous.

Franck LEGRAND. Nous vous présentons au nom du bureau national CFDT AG2R nos plus sincères condoléances suite au décès de Mayline. Au sein de notre équipe, nous avons été nombreux à la rencontrer lors de nos visites à la fédération mais également lors des manifestations CFDT. Elle était toujours disponible et bienveillante à notre égard pour que nous soyons dans les meilleurs dispositions. Elle prenait toujours le temps de discuter, de demander des nouvelles de nos proches ou simplement nous demander « *Et toi comment ça va ?* » Tous les militants CFDT AG2R s'associent à votre peine et vous souhaitent beaucoup de courage dans cette difficile épreuve.

Le SYRPROS Nord-Pas de Calais. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Maryline. C'était une belle personne très attentionnée et disponible. Très discrète, elle savait pourtant être à notre écoute et répondait à toutes nos demandes avec bonne humeur. Son départ va nous laisser un grand vide. Le bureau régional du SYRPROS s'associe à votre peine et souhaite à la famille beaucoup de courage dans cette difficile épreuve. Nous serons, demain, avec vous par la pensée.

Corinne Michault Dewilde DS Mutuelle Groupe RATP. Je vous écris car j'ai appris par Nathalie la triste nouvelle, et par ces quelques mots, je viens vous témoigner de mon soutien dans cette épreuve si douloureuse en vous présentant toutes mes condoléances. Courage à vous, vous en avez besoin !

Franck Roger. Au nom de toute la section CFDT UMG VYV, de tout le groupe VYV et personnellement nous apportons tout notre soutien à la famille dans cette terrible épreuve. Toutes nos sincères condoléances et éternels regrets pour notre amie. sa gentillesse, son dévouement, son efficacité, son empathie et son enthousiasme avec son rire qui restera en nous en faisaient une des personnalités à part de notre fédération qui perd une très belle personne.

Bruno ANDRE SECRETAIRE GENERAL CFDT-FPA. Très touché par cette nouvelle. Le nom de Maryline parcourait régulièrement nos boîtes mails et

elle était devenue familière dans nos relations avec la Fédération. A titre personnel et au nom de l'ensemble du Syndicat CFDT de l'Afpa, je témoigne de notre profonde tristesse et nous apportons tout le réconfort possible à ses proches, famille, amis et collègues de travail. Courage à tous !

Marième Ndiaye. La nouvelle est tellement choquante que je crois que nous avons encore du mal à y croire. Je présente mes sincères condoléances à l'ensemble du plateau, aux membres du bureau fédéral, à tous les militants CFDT et partage infiniment votre peine. Comment ferons-nous sans notre « *Taupe* » ? Une prière pour que Maryline repose en paix et qu'une place de rêve lui soit réservée là où elle se trouve désormais.

Myriam Dramé. C'est les doigts tremblant que je t'écris je suis sous le choc de ton annonce, on sait ce qu'il s'est passé ? J'ai discuté avec elle la semaine dernière mon Dieu. Toutes mes condoléances à la famille CFDT et à ses proches je ferais un mail à l'adresse générique. Toutes mes pensées vous accompagnent.

Olivier LEGAGNEUX SGA du SYPS Normandie. Cette nouvelle me peine énormément, j'avais pour Maryline beaucoup d'affection et d'amitiés. Je pense bien à sa famille. Je n'oublierai jamais ces échanges par téléphone et par mail remplis d'humour et de professionnalisme. Elle va me manquer. Je pense bien à elle. Toute mon amitié pour ses proches, sa famille et tous ceux qui l'aimaient.

Sylvie ALBOUY MAZEROLLES Syndicat Emploi Méditerranée. Toutes nos condoléances pour cette triste et soudaine nouvelle, pour vous qui avez travaillé depuis si longtemps avec Maryline et pour ses proches. Pensées sincères.

Yann TACHET, Olivier SCHROEDER, Karine MAGER, Patricia COLLART et Catherine REEB Syndicat Protection Sociale Moselle. C'est avec une grande émotion que nous avons appris cette triste nouvelle. Nous vous adressons toute notre sympathie et notre soutien dans cette épreuve.

Chrystelle Ansart. J'adresse mes sincères condoléances à la famille. De tout cœur avec vous.

Djamila Sadouni. Martial, je t'adresse tout mon soutien et toute mon amitié pour traverser ce moment douloureux.



Emmanuelle Perin section BFC SYNEE. Au nom de toute la section BFC du SYNEE, je tiens à présenter toutes mes condoléances aux proches de Maryline. Son sourire, sa bonne humeur et son professionnalisme resteront dans nos cœurs. Toute mon amitié et mon soutien à sa famille et à l'ensemble de ses proches dans ces moments douloureux.

Anne-Marie LASSON S.G. SYPS NORMANDIE. Je suis profondément touchée par le décès de Maryline. Je garderai précieusement en mémoire sa gentillesse, sa disponibilité et son engagement au service des autres. Je m'associe à la peine de sa famille, de ses proches, de ses amis auxquels j'adresse en mon nom et au nom du syndicat que je représente, mes plus sincères condoléances.

Sandra MARTORELL CUTILLAS Protection Sociale LR. Bonjour Martial. Les mots nous manquent lors de cette tragique annonce, le départ de Maryline prématurément. Maryline était plus qu'une collègue, c'était un pilier, une amie. Nous nous associons à votre douleur en ces jours difficiles. Nous pensons fort à vous. Les mots sont bien peu face à votre peine, mais soyez assuré que vous pouvez compter sur notre soutien. Au nom du Syndicat CFDT Protection Sociale LR, et son Bureau, nous vous présentons, à toi, ta famille, vos enfants et vos proches, toutes nos sincères condoléances. « *Mi más sentido pésame* ».

Dominique LANG. Bouleversée par cette soudaine disparition de Maryline, il m'est difficile de trouver les mots justes pour vous témoigner ma profonde tristesse. Maryline était cette personne serviable, accueillante, aimable et attentive dont le sourire illuminait les venues à la fédé. Sa joie de vivre va nous manquer, sans aucun doute. Sincères condoléances.

David Vallaperta. Je suis profondément touché et meurtri par cette terrible nouvelle. Je tiens à transmettre mes pensées les plus sincères et mes profondes condoléances à la famille et aux proches de Maryline : qu'ils sachent que nous n'oublierons jamais le soutien, le sourire, la bienveillance, l'investissement dont elle a toujours fait preuve. Maryline faisait et fera toujours partie des personnes fondamentales qui ont contribué à construire au quotidien notre fédération, à en

faire une formidable expérience humaine par ses qualités et sa générosité. Je tiens également à transmettre mon soutien à toute la fédération et notamment à l'ensemble du plateau fédéral dans cette terrible épreuve que je partage avec vous.

Géraldine TAIX Protection Sociale de Provence. Je présente toutes mes condoléances à la famille Maryline et à Martial. Cette terrible nouvelle m'a bouleversée... Maryline, je l'aimais profondément. Elle faisait partie de la famille, des amies sur lesquels on peut compter. Elle se mettait toujours en quatre, pour nous, les syndicats et il faut dire que quelquefois on lui a fait s'arracher quelques cheveux, mais qu'importe, elle gardait le sourire, elle nous aidait, avait toujours un mot gentil, un mot de soutien dans les moments difficiles... On pouvait compter sur elle, sur sa bienveillance, ses connaissances et sa compétence. Elle va beaucoup nous manquer, elle va laisser un vide à la fédération. C'était un pilier. Je ne suis pas encore revenue physiquement à la fédération depuis au moins 3 ans, mais c'est sûr, quand je vais franchir les portes, mes pensées seront pour elle... Sylvie, Nathalie, Laetitia et toutes celles et ceux qui étaient quotidiennement aux côtés de Maryline, je pense à vous, j' imagine votre tristesse d'avoir perdu subitement votre amie, votre collègue pour certain depuis presque 30 ans.

Paulo Breda Responsable technique immobilier à la CFDT. Je tenais suite à cette triste nouvelle faire part de mes plus sincères condoléances à la famille et proches de Maryline avec qui j'ai eu la chance de collaborer depuis presque trente ans à la CFDT, mais aussi une pensée particulière à toute la fédération. Hélène l'a si bien décrite, c'était tellement agréable de travailler avec elle, toujours de bonne humeur. Elle va beaucoup nous manquer. Mes plus amicales pensées vous accompagnent en ce moment difficile.

Sandra SNPDS. C'est avec une très grande tristesse que j'ai appris le décès de Maryline. Elle va nous manquer à tou(te)s. Sa bonne humeur, nos moments de franches rigolades lorsque je montais au 2ème vont beaucoup me manquer. J'adresse donc toutes mes condoléances à Martial, sa fille et toute sa famille et leur adresse toute ma sympathie en ces moments bien douloureux. ■



ÉVÈNEMENT

LES ROUAGES DU SEXISME ORDINAIRE

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une journée Mix'idées de la fédération était organisée sur ce thème le 25 novembre dernier en partenariat avec Aésio. *Par Frédéric Gadreau.*

Cette journée était présentée par Corinne Hirsh, vice-présidente du laboratoire de l'égalité. Diplômée de l'université Paris-Dauphine, d'un DEA et d'un DESS de Sciences-Po et d'un MBA de l'ESCP, Corinne Hirsch démarre sa carrière au service marketing de Yoplait. Elle devient ensuite directrice de clientèle pour LH2 Louis Harris. Elle développe la Fondation des femmes pour la Méditerranée en tant que déléguée générale. En 2008, elle coordonne le « Baromètre de confiance des femmes cadres », intégré dans le rapport de Brigitte Grézy sur l'égalité professionnelle. En 2009, elle accompagne la création du Laboratoire de l'égalité. Elle fonde et dirige Aequiso, cabinet de conseil, formation et conférences, qui aide les entreprises à maîtriser leur politique de mixité femmes-hommes. « La journée était divisée en deux temps. Nous avons d'abord travaillé pour comprendre et analyser les stéréotypes de sexe à la base des inégalités. Un quizz nous a servi à découvrir les inégalités qui sont bien plus nombreuses que ce que nous avons en tête. La deuxième partie était consacrée aux bénéfices qu'apporte l'égalité au travail à la fois pour les salariés, les managers et les entreprises. On peut parfois avoir envie de baisser les bras face aux inégalités mais chacun et chacune peut apporter sa pierre à l'édifice pour retourner la situation. L'après-midi nous avons vu à partir d'un stéréotype comment il se transforme en sexisme. Nous avons analysé comment des petits actes de sexisme au quotidien nourrissent les violences faites aux femmes, comment le sexisme au quotidien fait à la fois souffrir les victimes et les témoins. Plusieurs hommes présents dans la salle ont demandé comment réagir et ce qu'ils pouvaient faire lorsqu'ils sont témoins d'actes ou de propos sexistes. Ils sont souvent peur de réagir



en ayant pourtant envie de faire quelque chose. J'ai beaucoup apprécié cette journée, l'ambiance, le collectif CFDT que je retrouve souvent qui est à la fois chaleureux, participatif, respectueux, intéressé, motivé et engagé. Chacun ou chacune à notre niveau nous pouvons agir dans notre quotidien contre les violences sexistes »

Témoignage : « Je n'étais pas très enthousiaste pour participer à cette journée, confie Elisabeth Boesch membre du Bureau fédéral issue de la sécurité sociale. Mais j'avais quand même besoin d'un regard extérieur sur l'égalité femme - homme qui me permette de nouvelles pistes de réflexion. Je suis membre du comité de négociations et j'avais besoin de m'enrichir sur ce sujet, d'avoir de nouvelles portes d'entrées, de nouveaux argu-

ments. Au final j'ai été agréablement surprise. Corinne Hirsh a été très dynamique dans son animation. L'éducation, la culture, notre fonctionnement sont ancrés en nous. Nous sommes trop dans les stéréotypes. Finalement l'égalité femme-homme ne va pas toute seule. Il faut mettre en place des lois. L'avantage de cette journée et qu'elle nous a permis de rencontrer des adhérents d'autres secteurs professionnels et d'échanger. Cette journée m'a fait changer de vision, elle l'a apporté une bouffée d'oxygène, une respiration sur ce sujet. Je pense que dans d'autres secteurs professionnels que la Sécurité sociale les salariés souffrent plus. Nous ne sommes pas trop mal lotis. » ■

VIE SYNDICALE

UN NOUVEAU SYNDICAT PROTECTION SOCIALE NOUVELLE AQUITAINE

Les syndicats protection sociale Région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont réussi le tour de force de s'unir en 9 mois pour donner naissance à un nouveau syndicat régional. *Par Frédéric Gadreau.*

« En 2016-2017 il y avait eu un premier souhait de fusion en concertation avec Xavier Belleville (SG PS Région Aquitaine) confie Roger Faucomprez, le nouveau secrétaire général du syndicat PS Nouvelle Aquitaine, mais la fusion faisait penser à une absorption ce qui a fait peur. Nous avons donc tissé des relations avec le syndicat protection sociale du Limousin qui était sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine. En 2021 nous avons appris que le syndicat du Poitou-Charentes était en difficulté avec le départ de son trésorier et de son secrétaire général. Nous lui avons proposé notre aide pour passer ce cap difficile. Nous avons envoyé un e-mail avec en copie la fédération PSTE. La fédération nous a répondu que cela n'était pas possible à cause de nos statuts qui étaient séparés. En mars 2021 la secrétaire générale du Limousin Corinne Chabrierie nous a indiqué qu'elle rencontrait des difficultés similaires. L'idée d'une fusion mais cette fois des trois syndicats est donc redevenue d'actualité. En discutant nous avons convenu que ce n'était pas la bonne option et nous avons opté pour une union. Celle-ci en effet correspondait plus à notre état d'esprit. Il n'était nullement question qu'un syndicat absorbe les deux autres, mais plutôt de créer un nouveau syndicat avec des nouveaux statuts et une nouvelle organisation. Nous avons la même vision du syndicat ce qui nous a unis dès le départ. De son côté le syndicat PS région Aquitaine avait déjà passé beaucoup de temps à préparer son congrès. Nous avons décidé de mutualiser ce travail et de nous en servir comme base initiale et de reporter cet événement à la fin de l'année. Nous avons soumis l'idée à la Fédération qui nous a répondu



Fabienne POLONI, Corinne CHABRIERIE, Roger FAUCOMPRESZ, Brice MANINGA et Aurélien EVRARD.

« pourquoi pas » mais pour qui concrétiser cette union d'ici le mois de novembre 2021 apparaissait impossible. Nous le voulions, nous avons donc mis en place un groupe de travail avec Corinne Chabrierie (SG PS Limousin), Brice Maninga (SG PS Poitou Charentes), Fabienne POLONI (Trésorière PS Région Aquitaine), Aurélien EVRARD (Trésorier PS Poitou Charentes) et Axel Zimmermann (SG adjoint PS Région Aquitaine). Nous en avons profité pour mettre à plat le fonctionnement du nouveau syndicat et introduire toutes les modifications statutaires votées lors du congrès fédéral du mois de juin. La fédération nous a aidé tout au long du processus, j'en profite pour remercier Yves Le Bihan, Catherine Lesoin et Chantal Tazaïrte. »

Un congrès extraordinaire. « Le congrès a été d'une durée exceptionnelle de trois jours. La première journée étant consacrée à la dissolution des trois syndicats existants en vue de créer le nouveau syndicat PS Nouvelle Aquitaine. Les deux autres journées plus destinées à l'approbation des documents nécessaires au bon fonctionnement du nouveau syndicat (statuts, règlement intérieur, chartes, projet de résolution) et aux débats avec tous les participants. Débats très riches

grâce aux interventions d'Hélène Ibanez (SG de la Fédération), Laurine Roth (membre de la CE de la fédération), Catherine Lesoin (membre de la CE de la fédération), Yves Le Bihan (membre de la fédération), de Grégory Gaudel (SG de l'URI Nouvelle Aquitaine), David Vallaperta (membre de la CE de l'URI Nouvelle Aquitaine) et Eve Piquier (membre de la CE URI Nouvelle Aquitaine), mais aussi de nos partenaires (SYNDEX, MACIF, AG2R). Ce congrès a été un franc succès. Nous avons été plébiscités lors des votes. Aujourd'hui, le syndicat PS Nouvelle Aquitaine est composé de 725 adhérents. En décembre nous allons gérer les aspects administratifs et financiers de cette union. Mais dès janvier nous souhaitons nous investir pour recréer une proximité avec les délégués syndicaux, les sections et les adhérents. Nous essayerons de faire le maximum pour que les gens se rencontrent. Nous avons déjà mis en place un site internet pour que les informations se diffusent rapidement. Le Bureau du syndicat n'est pas encore au complet, deux postes féminins sont disponibles. Mais l'équipe en place est déjà au travail. » ■

GRAND
ANGLE



PHOTO DR

« NOUS VOULONS PESER DANS LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE »

La CFDT et les associations ont remanié le Pacte du pouvoir de vivre et souhaitent peser dans les débats liés aux élections présidentielles avec 90 propositions portant sur les salaires, la précarité énergétique, le logement, la santé, les migrations, les jeunes... *Par Frédéric Gadreau.*

La campagne du Pacte du pouvoir de vivre a été lancée le 5 novembre 2021 dans la matinale de France Inter par Laurent Berger et Christophe Robert délégué général de la Fondation Abbé Pierre. « Nous ne sommes pas en campagne à proprement parler, mais nous voulons peser dans cette campagne présidentielle pour que les sujets que nous portons avec le Pacte du pouvoir de vivre soient au cœur des débats », a précisé le secrétaire générale de la CFDT. Nous sommes dans une période où nous allons tous nous interroger sur la société et le monde que nous voulons il va y avoir plein de gens qui vont dire ce qu'ils

en pensent. Nous voulons peser dans ces débats. Nous sommes 60 organisations aujourd'hui. Nous voulons porter des propositions concrètes, de vrais sujets qui parfois ne sont pas au cœur du débat public : les questions du logement, des inégalités, de la pauvreté.... Il y a aujourd'hui 30 groupes locaux avec lesquels nous allons mener des initiatives qui vont peser sur le débat public et porter des propositions très concrètes. Je crois que les citoyens ont besoin de ça. »

Plus de 60 organisations. Le Pacte du pouvoir de vivre a été initié le 5 mars 2019 avec 19 organisations. Dès le départ il a été convenu de le réécrire dans les deux ans afin de l'actualiser. « Aujourd'hui nous sommes plus de 60 organisations et 35 groupes locaux précise Christophe Dague de la CFDT coordinateur du Pacte du pouvoir de vivre au niveau national. Il nous est paru nécessaire fin 2020 de remettre l'ouvrage sur le

métier car le Pacte du pouvoir de vivre désignait plus une alliance que des propositions. Nous n'étions pas figés sur les 66 propositions émises au départ. Nous avons pris en compte la crise des gilets jaunes et la crise sanitaire pour réécrire 90 nouvelles propositions qui mixent des questions environnementales et sociétales. L'idée était aussi de préciser nos propositions pour donner une vision plus concrète et ne pas prêter le flanc à la critique. »

150 jours. Fin novembre le Pacte du pouvoir de vivre a analysé les trois premiers débats des candidats à la primaire des Républicains chronomètre en main. Sur plus de 9 heures de débats seulement 10 secondes ont été dédiées à la biodiversité, 16 minutes au climat, 2 min 20 à la pauvreté et 3 minutes au logement. « Le logement, la lutte contre la pauvreté à un moment où des personnes basculent dans la grande pauvreté sont



PHOTO DR

des thèmes essentiels regrette Christophe Dague. *Nous devons être attentif à ce que les candidats aux élections présidentielles mettent ces thèmes au cœur des débats.* » Sidérées par la pauvreté du débat politique les 64 organisations du Pacte du pouvoir de vivre ont décidé de partir en campagne, non pas pour porter un candidat, mais un projet donnant une place pleine et entière aux sujets qui concernent et intéressent nous concitoyennes et concitoyens. *« La question de l'incarnation s'est posée, avoue Christophe Dague mais il n'est pas dans la culture de nos organisations de présenter un candidat aux élections présidentielles. Notre objectif est de faire campagne pour notre projet. »* Durant les 150 jours qui restent avant le premier tour des élections présidentielles, les organisations entendent poser les questions qui les préoccupent réellement, aborder les sujets incontournables pour chacune et chacun et faire vivre des propositions ambitieuses, réalistes et construites collectivement. L'objectif est de faire apparaître ces propositions dans le débat public, de les mettre au débat entre les citoyens et entre les candidats pour redonner de la force à la délibération démocratique qui fait avancer la société. Militants, bénévoles, élus et salariés démontrent chaque jour sur le terrain qu'il est possible d'engager des transformations profondes de nos modes de vie, de nos déplacements, de production, de travail, de consommation, de redistribution. Pour préférer une vision ambitieuse et désirable de la société de demain à la haine de l'autre et la peur de l'avenir, les 64 organisations invitent celles et ceux qui veulent un débat à la hauteur de leurs préoccupations à agir avec le pacte du pouvoir de vivre pour peser sur ce moment démocratique décisif et sur les décisions auxquelles il conduira.

Une campagne, des questions. La campagne « *Le Tour des questions* » se déroulera jusqu'au mois de mars au rythme de deux questions par semaine. L'objectif est de poser les questions qui préoccupent réellement les français, d'aborder les sujets incontournables pour chacun et chacune et de faire vivre les propositions du Pacte du pouvoir de vivre tout au long des 150 jours qui nous séparent du premier tour de l'élection présidentielle. Cette campagne digitale sur le site internet <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr> s'accompagne de déplacements et de réunions publiques à différentes échelles dans les territoires. Ces réunions peuvent être organisées par les groupes locaux du Pacte, mais aussi par les structures de proximité de la CFDT qui le souhaitent.

Comment participer ? Militants et sympathisants de la CFDT qui souhaitent participer à cette campagne peuvent le faire à travers deux principaux moyens. Tout d'abord en suivant et en relayant la campagne sur les réseaux sociaux en cliquant sur l'onglet « Agir » du site internet et en laissant ses coordonnées. Autre engagement possible : la participation à des actions menées par les groupes locaux qui regroupent des antennes territoriales, des organisations nationales et locales, toutes engagées pour la convergence des questions sociales, environnementales et démocratiques. Il faut également passer par le site internet via les onglets « Le Pacte » puis « Groupes locaux ». *« Il y a des groupes locaux dans toutes les régions, précise Christophe Dague. Ils sont portés par des structures interprofessionnelles ou des unions régionales ou départementales. A travers ces groupes les militants peuvent réellement s'impliquer dans la campagne. »* ■

«Au travail pour le climat»

A l'occasion de la 26^e Conférence des parties des Nations unies contre les changements climatiques (COP 26) qui a eu lieu du 1^{er} au 12 novembre et dont l'objectif était de renforcer le cadre international commun de lutte contre le changement climatique et d'impulser des actions concrètes et ambitieuses pour contenir le réchauffement mondial en dessous de 2°C d'ici 2100, la CFDT a apporté un soutien de principe à aux manifestations pacifiques en faveur du climat organisées pour faire pression sur les gouvernements participants. L'urgence climatique exige aussi d'engager concrètement les entreprises et les administrations dans la transition écologique. Pour la CFDT cette période de COP 26 était une opportunité pour sensibiliser les travailleurs, salariés et agents publics autour de l'enjeu de l'action syndicale pour une transition écologique juste. Cela passe par des actions concrètes par exemple en négociant un plan de mobilité pour réduire le coût économique et environnemental des trajets domicile-travail, un sujet d'actualité dans une période de hausse des prix des carburants. La CFDT a donc proposé aux équipes syndicales d'agir en faveur de la transition écologique et sociale avec trois objectifs : rendre visible l'engagement de la CFDT sur la transition écologique juste et attirer de nouveaux adhérents autour de ces enjeux, faire du développement durable un sujet de dialogue et de co-construction avec les travailleurs et faire avancer concrètement la transition écologique et sociale dans les entreprises et les administrations.

Un résumé de différentes initiatives syndicales est à retrouver sur www.syndicalismehebdo.fr/article/prendre-le-virage-de-la-transition-ecologique.





PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

